



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la sécurité aéronautique d'État
Direction de la circulation aérienne militaire**

Villacoublay, le **18 FEV. 2021**
N° **539** /ARM/DSAÉ/DIRCAM/NP

Le général de brigade aérienne Etienne Herfeld
directeur de la circulation aérienne militaire

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de la Vienne

OBJET : permis de construire pour une centrale solaire au sol dans le département de la Vienne (86).

RÉFÉRENCES : a) votre lettre du 01^{er} décembre 2020 (dossier n° PC 086 194 20 X0083) ;
b) code de l'aviation civile notamment son article R.244-1 ;
c) arrêté du 03 mai 2013 portant organisation de la direction de la sécurité aéronautique d'État¹ ;
d) instruction n°1050/DSAÉ/DIRCAM du 09 juillet 2018 ;
e) arrêté du 25 juillet 1990 relatif aux installations dont l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumis à autorisation².

Monsieur le directeur,

Par lettre de référence a), vous sollicitez l'autorisation du ministère des armées dans le cadre d'une demande de permis de construire pour une centrale photovoltaïque d'une emprise d'environ de 24 343 mètres carrés, située « route de Chardon champs » sur le territoire de la commune de Poitiers (86).

Après consultation des différents organismes concernés des forces armées, il ressort que ce projet n'est pas de nature à remettre en cause leurs missions.

Par conséquent, j'ai l'honneur de vous informer que je donne mon autorisation pour sa réalisation.

À des fins de suivi des dossiers, je vous demande de bien vouloir tenir informée la sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud³ de la décision préfectorale.

¹ NOR DEFD1308371A

² NOR EQUA9000474A

³ Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud - Division environnement aéronautique - Base aérienne 701 - 13661 Salon de Provence Air

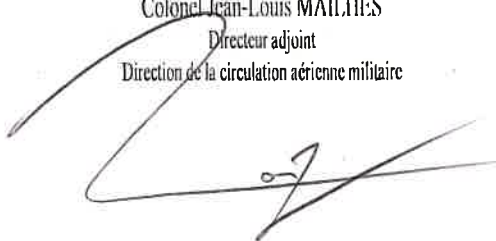
Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle demande.

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur de la sécurité aéronautique d'État
et par délégation,
le général de brigade aérienne Etienne Herfeld,
directeur de la circulation aérienne militaire.

étant absent

Colonel Jean-Louis MAILHES
Directeur adjoint
Direction de la circulation aérienne militaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JL MAILHES', written over the typed name and title.

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES :

- Monsieur le directeur départemental des territoires de la Vienne.
A l'attention de Madame Marine Bonneau.
Service Urbanisme et Territoires
Unité Expertise et Application du Droit des Sols
20 rue de la Providence
BP 80523
86020 Poitiers Cedex
marine.bonneau@vienne.gouv.fr

COPIES :

- Monsieur le directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud-Ouest.
snia-ds-bordeaux-bf@aviation-civile.gouv.fr
- Monsieur le délégué militaire départemental de la Vienne.
dmd86.sec.fct@intradef.gouv.fr
- Monsieur le directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense à Bordeaux.
noelle.halley@intradef.gouv.fr
fabrice.jallageas@intradef.gouv.fr
sylvie.lacassagne@intradef.gouv.fr
- Archives DSAÉ/DIRCAM.
- Archives SDRCAM Sud (BR n° 0679/2020).